XIIIe ANNÉE — N° 4156 — SAMEDI 3 MAI 1902

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,45

84, Grande-Rue, 84

35, Rue des Ursulines, 35

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

LA JOURNÉE

M. Waldeck-Rousseau ne peut retenir l'aveu de sa défaite. Il est effrayé du résultat des élections de dimanche dernier. Il laisse éclater sa colère dans une circulaire adressée aux préfets.

Il dénonce, encore! l'ingérence cléricale et il menace les prêtres et les religieux, autorisés ou non, de ses foudres, si le suffrage universel ne lui obéit pas au scrutin de ballottage.

×

M. Balfour, interrogé hier soir à la Chambre des Communes au sujet des négociations pour la paix, a répondu qu'il n'avait aucune information de nature à être communiquée.

×

Le War Office a fait annoncer hier que 14 navires, dont le départ est échelonné jusqu'à la fin de mai, allaient transporter 10 000 hommes et deux mille chevaux de renfort dans le Sud-Africain.

×

On remarquera une interview du maréchal de Waldersee faisant connaître son appréciation sur le rôle du général Bailloud en Chine, sur l'attitude réciproque des Anglais et des Russes pendant la campagne et sur le récent traité anglo-japonais.

×

Le Reichstag a voté l'article 1er d'une proposition du Centre catholique, autorisant la plus entière jouissance de la foi religieuse dans toute l'étendue de l'empire allemand.

×

L'Allemagne qui ne paraît plus faire grand fonds sur la coopération de l'armée italienne, apporte de grandes modifications à l'emplacement de ses divers corps d'armée. Le corps bavarois qui était à Wurtzbourg est transféré déjà au Palatinat.

×

La Chambre des Lords a repoussé la nuit dernière une proposition relative au divorce par consentement mutuel.

×

Des désordres graves se sont produits, hier, à Coimbre, en Portugal. Un étudiant a été mortellement blessé.

Une crise ministérielle paraît imminente.

×

Un énorme meeting socialiste révolutionnaire a été tenu hier soir à Madrid. Des discours très violents y ont été prononcés contre les prêtres et les religieux. Et pour clôture un orphéon a joué... la « Marseillaise ».

ROME

Une dépêche *Havas* de New-York du 1er mai annonce que le cardinal Martinelli, délégué apostolique aux Etats-Unis, est rappelé à Rome.

Pèlerinage tunisien à Rome

Hier après-midi est parti de Tunis pour Rome un important pèlerinage de Français et de Maltais, sous la conduite de Mgr Combes, archevêque de Carthage.

Réception de pèlerins

Rome, 2 mai. — Le Pape a reçu aujourd'hui à midi, dans la salle Ducale, 500 pèlerins bavarois présentés par le cardinal Steinhuber, qui a prononcé un discours.

Le Pape a répondu en latin, rappelant la fidélité de la Bavière au catholicisme, et faisant des vœux pour la prospérité de la confédération germanique.

LA FUITE DU CHEF

Parmi les ministériels de marque ballottés à Paris, le plus heureux est M. Brisson. Ses électeurs l'ayant accommodé de telle sorte qu'il ne peut plus faire figure devant eux, il les fuit sans pouvoir être accusé de les lâcher. Ce sont eux qui lui ont signifié son congé en due forme :

Allez, lui ont-ils dit, allez vous faire p... élire ailleurs, s'il est des âmes compatissantes qui consentent à prendre en pitié le triste état où nous vous avons mis. D'ailleurs, ils ne tarderont pas à se repentir de vous avoir recueilli dans votre détresse. Leur compassion sera doublée d'une grave imprudence; car si nous ne voulons plus de vous, c'est que nous vous connaissons, et s'ils veulent de vous, c'est qu'ils ne vous connaissent pas.

Les électeurs parisiens ont donc été plus cléments pour M. Brisson que pour ses compagnons, MM. Millerand, Viviani et Rouanet. Ils l'ont torturé, il est vrai; mais la torture a été si brutale qu'elle a favorisé la fuite du coupable. La torture des anciens députés ministériels de Paris a été plus douce, mais elle est plus longue, et la mort s'ensuivra.

Eh bien, Messieurs les ministériels, vous nous accusiez de mensonge, quand nous vous disions que vous n'aviez pas Paris avec vous ; nous accusez-vous encore?

Vous assuriez que la France approuvait vos excès ; l'assureriez-vous toujours?

L'adjonction du collectivisme au gouvernement n'est-elle pas condamnée par l'échec de M. Millerand?

La Maçonnerie au pouvoir n'est-elle pas condamnée par l'échec de M. Brisson?

La désorganisation de l'armée n'est-elle pas condamnée par l'élection de 25 officiers, la plupart victimes du général André?

Et ce n'est pas Paris qui a prononcé cette dernière condamnation : il n'a élu qu'un officier, le capitaine Guyot de Villeneuve; les 24 autres sont envoyés à la Chambre par la province!

Et puis! combien de fois avez-vous dit que tout gouvernement qui n'avait pas Paris avec soi n'avait rien? Vous rappelez-vous, Messieurs Millerand, Brisson et autres socialistes et maçons, vos vieilles déclamations en l'honneur de la *Ville Lumière* et en mépris des *ruraux?*

Vous déchantez à cette heure sur la lumière de Paris et sur l'obscurantisme des *ruraux!* En revanche, vous voulez faire chanter la province comme vous avez fait chanter la capitale. La province devient à son tour la province lumière!

Mais la province ne se laisse pas prendre à vos flatteries intéressées comme naguère se laissa prendre Paris.

Elle n'est pas disposée à vous éclairer, elle y voit trop clair.

Elle vous a condamnés comme vous a condamnés Paris. La dernière exécution aura lieu le 11 mai.

Cette fois, la province et Paris marchent d'accord, ils veulent ensemble la réparation du mal que vous avez fait, ils veulent ensemble le contraire de ce que vous leur avez donné; ils veulent l'ordre, la paix, la justice, la liberté et l'égalité. Ils le veulent à une majorité de plus de 400 000 suffrages.

En vain, tripatouillez-vous vos additions pour contester ce chiffre. Il est d'une rigoureuse exactitude; vos 50 adversaires que vous n'avez pas osé qualifier ministériels et que vous avez simplement appelés républicains, sachant fort bien qu'ils étaient antiministériels, n'en ont pas moins été élus comme antiministériels, et leurs voix que vous comptez effrontément à votre actif n'en sont pas moins acquises à votre renversement.

Avouez-le donc que vous avez été battus le 27 avril. Si vous ne l'avouez pas, la fuite de M. Brisson, la palinodie de la circulaire de M. Millerand l'avouent pour vous, et notre incontestable majorité de suffrages l'atteste et le proclame.

Après le second tour de scrutin, fuirez-vous comme M. Brisson? C'est votre affaire. Mais si vous ne fuyez pas, la Chambre vous exécutera comme les électeurs parisiens auront exécuté vos complices Millerand, Rouanet et Viviani.

J. B.

UNE ODIEUSE CIRCULAIRE

Tentative de chantage électoral — Colère de M. Waldeck-Rousseau

M. Waldeck-Rousseau tient lui-même à bien établir qu'il a été battu et qu'il n'est pas content.

Le président du Conseil nous avait habitué à plus de calme. La colère est mauvaise conseillère, et M. Waldeck-Rousseau s'apercevra le 11 mai qu'il a eu tort de laisser éclater son dépit avec tant de fracas.

Voici la circulaire qu'il adresse à ses préfets et qu'il fait, en outre, publier par l'*Agence Havas* pour que nul n'en ignore:

Monsieur le préfet,

Les renseignements qui me parviennent signalent, dans un grand nombre de départements, une ingérence du clergé dans les élections; les manifestations auxquelles il s'est livré constituerait non l'exercice individuel du droit politique qui appartient à tous les citoyens, mais un abus flagrant des fonctions ecclésiastiques et de l'autorité morale qu'elles confèrent.

De tels abus ne peuvent être tolérés et demeurer sans sanction.

Je vous prie de m'adresser un rapport circonstancié sur les actes de cette nature qui se sont produits ou qui viendraient à se produire dans votre département, afin que je puisse y donner la suite qu'ils comporteraient.

Ces instructions s'appliquent également aux manifestations du même genre émanant des religieux autorisés ou non.

WALDECK-ROUSSEAU.

M. Waldeck-Rousseau avait vingt-quatre heures pour maudire son juge, le suffrage universel. Mais le voilà qui passé aux menaces contre une catégorie de citoyens qui n'ont fait qu'user modérément de leurs droits.

Cette tentative de chantage électoral ne réussira pas, et la tentative d'intimidation révoltera justement l'opinion publique.

M. Waldeck-Rousseau, en entrant ainsi ouvertement dans la lutte, commet, en outre, un acte abominable de pression électorale comme l'histoire de nos luttes politiques en fournit peu d'exemples.

Le sphinx a enfin parlé. C'est une désillusion.

M. Waldeck-Rousseau eût pu tomber avec dignité.

Il s'en ira, poussé par le suffrage universel, comme un furieux qui se cramponne et se débat. Sa circulaire serait indigne d'un rédacteur de la *Lanterne;* elle disqualifie le président du Conseil. Quant à ceux qu'elle a la prétention de menacer et d'intimider, forts de leurs droits de citoyens et conscients de leur devoir, ils dédaigneront une pareille manœuvre.

Calmes, dignes et résolus en face des menaces, ils useront des droits que leur confère leur titre de citoyens français, qu'il n'est au pouvoir de personne de leur contester.

Une simple réflexion pour terminer: ce sont les préfets, sous-préfets et fonctionnaires de tous rangs que l'on a pris en maints endroits en flagrant délit de pression, de corruption et de fraudes électorales, et ce sont les membres du clergé français que M. Waldeck-Rousseau accuse.

On dirait un cambrioleur criant au voleur contre sa victime pour donner le change à la police.

L. H.

GAZETTE DU JOUR

LA PROVINCE CONTRE LE MINISTÈRE

Un de nos lecteurs du Nord-Ouest, indigné de voir que le ministère essayait de se consoler des élections parisiennes en revendiquant pour lui la province, proteste vivement contre cette prétention ministérielle injustifiée.

La région du Nord-Ouest, nous écrit-il, comprend 16 départements et compte 111 députés; or, dimanche, 15 ministériels sont élus contre 79 antiministériels.

La région du Nord-Est comprend 15 départements et compte 162 députés; 26 ministériels sont élus contre 72 antiministériels.

La Bretagne sur 52 députés envoie 42 antiministériels.

Dans ces trois régions, les ballottages sont presque tous en faveur des candidats antiministériels.

On voit que la réponse de la province à la prétention waldeckiste ne manque pas d'éloquence.

VIOLENCES D'« APACHES »

A Hirson (Aisne), pour fêter la réélection du député waldeckiste Denécheau — élu à 7 voix de majorité, et dont l'élection est d'ailleurs contestée — une bande d'énergumènes, rencontrant dimanche soir un prêtre qui rentrait à son domicile, se précipitèrent sur lui, le renversèrent et lui tenant la tête le contraignirent à embrasser une loque rouge.

Un médecin d'Hirson a été victime d'un attentat du même genre. Un électeur a été à demi-assommé par un coup de bâton sur la tête. Et le commissaire de police requis par les victimes de ces actes abominables a refusé de se déranger.

Nous ne nous arrêterons pas à flétrir de pareilles violences, nous disons simplement aux honnêtes gens : Voilà à quelles brutes sanguinaires vous serez impunément livrés si vous ne vous défendez pas.

HOMMAGE A NOS RELIGIEUSES

Ce n'est pas un spectacle sans intérêt que de voir le *Journal officiel* contraint de devenir, en pleine persécution sectaire, le livre d'or, pour ainsi dire, du dévouement et de l'héroïsme religieux.

Voici, en effet, encore une Sœur qui y est à l'ordre du jour aujourd'hui :

Médaille d'argent (décerné par le ministre de la Guerre). — Mme Royer (Joséphine-Rosalie), Sœur Saint-Pélerin, des Filles de la Sagesse (hospice mixte de Saint-Nazaire) : au cours d'une épidémie de cette maladie qui s'est sévi sur la garnison, a soigné et veillé avec une activité et une énergie dignes des plus grands éloges, les malades atteints de cette affection.

Hier, c'était Sœur Anne-Marie qui succombait au mal contracté au chevet des soldats de l'hôpital Begin et dont les obsèques étaient célébrées avec les honneurs militaires.

Décidément, ces Sœurs ne veulent pas cesser de se sacrifier malgré M. Waldeck-Rousseau.

Lettre de M. Piou à ses électeurs

Le Comité de l'Action libérale nous communique la note suivante :

M. Piou adresse aux électeurs de Saint-Gaudens ses remerciements dans les termes que voici :

« A tous ceux qui m'ont soutenu dans la lutte qui vient de finir, j'adresse mes plus vifs remerciements.

» J'ai lutté par devoir; la défaite ne me laisse ni découragement, ni amertume.

» Depuis 3 ans, vous avez vu l'embauchage électoral se poursuivre dans la circonscription à l'aide des ressources administratives. La violence et la fraude ont achevé, à la dernière heure, l'œuvre de la corruption.

» Une ébauche d'organisation commencée presque sous le feu de l'ennemi, a suffi pour arrêter net, dans le pays, les progrès du radicalisme-socialiste. Une organisation plus complète assurerait vite son échec. Cette organisation est la tâche de demain.

» Elle se fera. JACQUES PIOU. »

A JÉRUSALEM

Sous le titre : « Un incident à Jérusalem », l'*Agence Havas* publie la singulière dépêche suivante :

Le Caire, 1er mai. — Le patriarche latin refusant, à Jérusalem, d'accorder au consul de France sa place coutumière dans la cathédrale du patriarcat lors du sacre de l'évêque de Capharnaüm, le consul s'est abstenu d'assister à la cérémonie.

L'incident est très commenté.

Jamais le consul de France n'a assisté officiellement aux cérémonies qui se font dans l'église du patriarcat. La place officielle du consul général est au Saint-Sépulcre et à l'église paroissiale de Saint-Sauveur où l'on célèbre une messe spéciale pour lui chaque dimanche. Le consul est *protecteur des Saints Lieux* et, à ce titre, c'est avec le *custode des Saints Lieux* et non avec le patriarche qu'il est en relation.

UN MISSIONNAIRE FRANÇAIS
ASSASSINÉ EN CHINE

Londres, 2 mai. — Plusieurs journaux anglais publient ce matin cette nouvelle datée de Pékin, 1er mai :

Un prêtre français appartenant à la Mission des Jésuites de Ki-Tchao, province de Petchili, a été assassiné le 27 avril.

Sa tête a été ensuite exposée sur un piquet.

LE JUGEMENT DE MARSEILLE

Le procureur de la République a interjeté appel du jugement qui a acquitté l'ancien Père Jésuite de Jonquières et les abbés Ginet, Bergeret et Dunoyer qui avaient été poursuivis pour infraction à l'article 14 de la loi du 1er juillet 1901 sur les associations.

Nul doute que la Cour d'Aix ne confirme le juridique jugement rendu par la seconde ville de France.

LES FUREURS DE LA « LANTERNE »

Les résultats du premier tour de scrutin ont mis la *Lanterne* de bien méchante humeur. Elle ne parle rien moins aujourd'hui que de mettre la *Croix* et ses abonnés en capilotade et de poursuivre les curés jusqu'à complète extermination.

Il nous paraît utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs des extraits des imprécations furibondes et des menaces de la *Lanterne :*

Nous avons signalé, il y a deux jours, que la *Croix* ouvrait à nouveau ses colonnes afin de recueillir des souscriptions qui aideront ses candidats au 2e tour.

Nous sommes heureux du fait. Aujourd'hui nous l'enregistrons simplement, mais demain nous réclamerons un règlement de compte. Tout ne se terminera pas par des cris de victoire. Le terrible assaut que vient de subir le parti républicain était mené par le monde clérical.

Quand nous disons réaction, il faut entendre cléricalisme. Réaction n'est plus qu'un mot. L'âme de la résistance n'est pas plus chez eux que chez leurs partisans; elle est à Rome, au Vatican, chez le Pape.

La formidable organisation de ce parti international vient de nous faire sentir sa puissance. Il est aisé de prouver que tous les coups reçus par nous ont été donnés par l'Eglise. M. Piou est l'homme de Léon XIII et les millions qu'il a jetés dans la lutte ont été drainés par les prêtres.

Malgré cela, nous sommes le vainqueur. Nous demandons que le premier acte du gouvernement républicain soit de châtier l'insolence et l'insubordination des prêtres. Et si nous ne pouvons pas d'un seul coup trancher les liens qui unissent l'Eglise à l'Etat, nous voulons que le Concordat soit appliqué dans tout son esprit, et que Rome ne bénéficie pas plus longtemps de nos défaillances.

Assez de ces évêques, dont les mandements ne sont que des pamphlets et des sortes d'affiches électorales, assez de ces curés orateurs de réunions publiques, assez de ces moines démagogues, assez de ces prêtres qui, avec une impudence justifiée par une trop longue impunité, s'en vont porter dans les caisses de M. Piou les appointements que la République leur donne. Qu'on les arrête, qu'on les fusille.

Que la loi leur soit appliquée à eux comme à tout le monde, et que, fonctionnaires, ils soient respectueux du pouvoir qui les paye.

L'Eglise, voilà l'ennemi! Repousser ses agressions n'est pas suffisant. Il faut lui répondre et se bien persuader que, tant qu'elle ne sera pas détruite, la République sera continuellement menacée.

On n'attend pas de nous que nous répondions à ce mélange d'injures, de mensonges, de menaces ridicules, de rodomontades grotesques.

L'épileptique fureur de cette feuille qui était mise ces jours-ci à l'encan ne relève d'aucune discussion.

Cela se soigne ou l'on en meurt, et nous verrons peut-être les obsèques de la *Lanterne* si sa crise dure trop longtemps.

Quoi qu'il en soit, la *Lanterne* qui avoue avoir senti notre puissance, la sentirait plus efficacement encore si elle ou ses amis essayaient de mettre ces menaces à exécution.

Nous l'invitons à se calmer; le suffrage universel vient de mettre à son ministère une camisole de force.

Cela devrait suffire à lui servir de leçon.

DEMANDER LA « CROIX »
DANS LES GARES

Un des plus efficaces parmi les modes de propagande est de toujours acheter la *Croix* dans les gares. Prière à nos amis de le faire en tous leurs voyages.

Nous écrire aussitôt les noms des gares et ils ne trouvent pas la *Croix*. Nous aviserons.

UN SECOND EFFORT

Le généreux effort des honnêtes gens au premier tour de scrutin a, nous l'avons dit, réussi à déjouer le complot révolutionnaire jacobin contre le pays et contre nos libertés.

Nous avons gagné la première manche. Nous avons tenu en échec et, en maint endroit, repoussé les hordes sauvages qui se ruaient sur nous le fer et la torche à la main.

Mais ce sera peu, ce sera insuffisant si le second effort au scrutin de ballottage n'infligé pas une nouvelle leçon, une nouvelle défaite aux malfaiteurs.

La haine des ministériels élus est décuplée par la défaite de ceux si nombreux que le scrutin a flagellés.

Le reptile coupé en deux, multiplie les efforts et les contorsions pour ressouder ses tronçons. S'il y arrive, sa rage se portera aux dernières extrémités, soyons-en certains.

Quelques jours nous restent encore pour préparer la suprême bataille, et nous ne saurions trop énergiquement exhorter tous les honnêtes gens à ne rien négliger pour gagner la partie.

Nous répétons ce que nous disions au lendemain du premier tour : il est absolument nécessaire de prendre copie des listes d'émargement pour que des appels individuels soient adressés, et que même au besoin des démarches personnelles soient faites à tous les électeurs qui se sont abstenus au premier tour.

Au milieu des conjonctures présentes, l'inertie est un crime. Nous pourrions citer plusieurs candidats libéraux auxquels il n'a manqué que 100 voix, et même moins, pour battre leur concurrent franc-maçon et ministériel. Quelle grave responsabilité morale n'ont pas encourue les électeurs qui, par leur criminelle négligence, ont provoqué cette défaite! Ainsi la défaillance de quelques hommes suffit pour annuler l'acte accompli par 7 à 8000 citoyens. Un tel égoïsme n'est-il pas révoltant?

Pas un électeur valide ne doit se désintéresser de cette lutte à outrance pour le salut du pays et pour nos libertés.

Les malfaiteurs qui menacent de nous imposer la plus effroyable des tyrannies ne reculeront devant aucun crime pour se débarrasser de l'opposition et la réduire au silence.

S'ils arrivent en force, ils invalideront leurs adversaires et pratiqueront des coupes sombres dans les rangs antiministériels. Il dépend des honnêtes gens d'empêcher ces proscriptions. Mais pour cela, encore une fois, il nécessite d'une action sans défaillance et d'une lutte sans trêve s'imposer. Honte à nous si nous nous montrons infidèles au devoir que nous dicte notre conscience!

Malheur à nous, malheur à notre pays si par notre faute nous nous laissons déborder par les jacobins et les sectaires! Encore un vigoureux effort. Nous le pouvons. Nous le devons.

ENTRE PRÉFET & DÉPUTÉ

Il arrive une bien bonne histoire au préfet de la Sarthe :

Ce fonctionnaire, sur les indications de son maître, M. Waldeck-Rousseau, n'avait pas manqué de travailler pour le candidat ministériel, M. d'Estournelles, député sortant, réélu dimanche dernier. Mais celui-ci a trouvé que son préfet n'avait pas assez fait pour lui. Il se fâche tout rouge. Dans sa lettre de remerciements aux électeurs, il prend ainsi à partie son ami de la veille :

« J'aurais dû succomber sous la trahison, favorisée de longue main par un préfet dont j'ai eu tort de dédaigner, pendant 5 ans, la malveuse propagande. »

Et M. d'Estournelles, l'ami fidèle du ministère, se plaint d'avoir été lâché par un grand nombre de ses électeurs de 1898 au profit de son adversaire libéral.

Le préfet n'est pas précisément content de l'apostrophe à lui lancée par le député. Et il répond aigrement qu'il ne s'est associé à aucune trahison; que les procédés mielleux ou violents de M. d'Estournelles le laissent très froid; qu'il n'a pas dépendu de lui qu'il n'obtienne l'union étroite des républicains sur son nom, et qu'enfin il n'a ni goût, ni admiration pour la personne du député réélu.

Il reste de cette dispute qu'un fonctionnaire, de son aveu même, a exercé toute la pression possible pour faire triompher le candidat officiel; et que celui-ci, triomphant, trouve que cette pression n'a pas été assez forte.

M. Waldeck-Rousseau calmera la colère de l'un et de l'autre.

INFORMATIONS DU SOIR

L'EXODE DE M. BRISSON

M. Brisson, l'ex-candidat dans le Xe arrondissement, a présidé, hier soir, sa dernière réunion électorale.

Il a annoncé à ses amis qu'il les quittait et qu'il allait vers des cieux, croyait-il, plus cléments.

M. Brisson a annoncé officiellement hier au préfet de la Seine qu'il n'était plus candidat à Paris. Puis il a pris le train et est parti pour la Drôme, plus lugubre que jamais.

Son Comité a désigné comme candidat ministériel à sa place M. Christmann.

L'ÉLECTION DE L'INDE

L'« Agence Havas » communique le document suivant :

Le gouverneur par intérim des établissements français dans l'Inde a fait savoir, par télégramme adressé au ministre des Colonies, que les élections se sont effectuées très régulièrement dans la colonie.

Le gouverneur ajoute que si quelques rixes ont éclaté dans les rues, comme il arrive très souvent les jours de fête, elles ne se sont produites qu'entre 7 h. 1/2 et 9 heures du soir, après la clôture du scrutin et n'avaient aucun rapport avec les élections.

On se rappelle, dit le *Journal des Débats*, qu'une dépêche particulière nous a fait connaître le pillage de *neuf* maisons, en pleine ville de Pondichéry. C'est ce que le gouverneur intérimaire appelle « quelques rixes », n'ayant aucun rapport avec les élections et semblables à celles qui suivent « les fêtes! »

Quantaux élections mêmes, leur « régularité » apparaîtra peut-être moins complète à la Chambre chargée de les vérifier, quand celle-ci constatera qu'il y a, d'une part, 31 000 suffrages exprimés par M. Chanemougam et, d'autre part, 265 ou 2 000 voix portées sur le nom de candidats qui s'étaient vu attribuer, en 1894 et 1898, 17 000 voix.

ANNULATION DES ELECTIONS MUNICIPALES DE MARSEILLE

Sous la présidence de M. Berger, le Conseil d'Etat, statuant en contentieux, a rendu cet après-midi son arrêt dans l'affaire des élections municipales de Marseille.

Le dispositif est précédé de nombreux considérants dont voici un des principaux :

Considérant que le nombre des suffrages obtenus par les conseillers proclamés élus par le bureau électoral doit être rectifié à raison de ce qui vient d'être dit et établi comme suit : Dubian, 32 265 ; Chappe, 32 269 ; Flayol, 32 278 ; Gavary, 32 268 ; Morucci, 32 268 ; Bertrand, 32 224 ; Boyer, 32 223 ; Mayan, 32 237 ;

Que, d'autre part, le nombre des suffrages obtenus par Lamoureux doit être fixé à 32 243, et celui des suffrages obtenus par Audibert à 32 236 ;

Qu'il suit de là que les sieurs Lamoureux et Audibert auraient dû être proclamés élus et que les sieurs Boyer, Marius et Mayan l'ont été à tort;

Mais considérant qu'il y a lieu de déduire à tous les candidats élus 29 suffrages, à raison de bulletins trouvés dans les urnes en sus du nombre des émargements et de 26 suffrages à raison des votes émis par des militaires non pourvus de congés réguliers;

Décide,

ARTICLE PREMIER. — Les sieurs Lamoureux et Audibert sont proclamés élus, au lieu des sieurs Boyer, Marius et Mayan dont l'élection est annulée.

ART. 2. — L'élection des sieurs Dubian, Chappe, Flayol, Lamoureux, Audibert, Gavary, Morucci et Bertrand Marius est annulée.

ART. 3. — L'arrêté suspensif du Conseil de préfecture du département des Bouches-du-Rhône, en date du 25 juillet 1900, est réformé en ce qu'il a de contraire à la présente décision.

ART. 4. — Le surplus des conclusions des requêtes est rejeté.

LA REINE DE HOLLANDE

Het-Loo, 2 mai. — Cette nuit, la reine a dormi d'un sommeil tranquille. Tous les autres symptômes confirment l'état satisfaisant déjà constaté.

LE JAPON ET L'ANGLETERRE

Londres, 2 mai. — Le correspondant londonien de la *Birmingham Post* apprend de source autorisée que le Japon a mis à la disposition de l'Angleterre tous ses arsenaux pour les escadres anglaises dans les mers asiatiques.

Constantinople, *vid* Sofia, 2 mai. — Les prêtres maltraités par des soldats, près de la colline de Tchanlidja, sont des Frères Maristes français, tenant une école dans le faubourg de Scutari.

Les soldats leur lancèrent des pierres et en blessèrent un à la tête; ils bousculèrent et déchirèrent les habits des autres.

Dans la première enquête les Turcs déclarent que les religieux furent attaqués parce qu'ils avaient désobéi à une sentinelle qui leur ordonnait de changer de route et accusent les prêtres d'avoir blessé un soldat. L'enquête continue.

A Diakovo, la querelle a repris entre Riza bey Bairamui Guiro, 2 chefs albanais. Ils se sont retirés avec leurs partisans dans leurs forteresses et tirent des coups de fusil les uns sur les autres. Les bazars sont fermés.

FRAUDES COMMERCIALES

EVREUX, 2 mai. — Des fraudes graves ont été commises tout récemment dans le commerce des engrais, au préjudice d'un grand nombre d'agriculteurs du plateau de Neubourg. L'analyse faite par un expert-chimiste a démontré qu'au lieu de nitrate de soude titrant 15 à 16 % d'azote, il leur a été livré un mélange de sel ne contenant pas trace de ce corps.

Diégo-Suarez, 2 mai. — L'aviso-transport *Rance* est parti pour Djibouti

A TRAVERS LA PRESSE

JOURNAUX DE VENDREDI SOIR

LA PAIX, S'IL VOUS PLAIT!

De la *Liberté* :

M. Yves Guyot, dédaignant les calculs fantaisistes des officines ministérielles, cherche à dégager des élections dernière une impression, une idée directrice, et il la trouve et la précise en cette simples mots : La volonté de la France, c'est la paix!

Voilà une observation fort juste et une formule excellente. Oui, la France veut la paix.

On peut dire que la France s'est trouvée pendant trois années en état permanent de guerre intérieure.

Les franc-maçons pressés de mettre à profit leur présence au pouvoir, sans contrôle et sans frein, ont aussitôt multiplié les assauts contre la liberté de conscience et la liberté d'enseignement.

Une minorité de citoyens sectaires s'est acharnée contre la majorité des Français.

Les révolutionnaires admis à l'honneur inespéré de gouverner la société qu'ils rêvent de détruire se sont plus particulièrement employés à aggraver les dissentiments entre patrons et ouvriers; ils ont aussi contribué de toutes leurs forces à la désorganisation de l'armée.

Ainsi, les passions ont été portées dans les camps ennemis au point d'éclatement.

Le nationalisme est né de l'exaltation, en une angoisse commune, de tous les sentiments blessés.

Et Paris, où se rencontrent les plus hautes intelligences et les plus ardentes passions, siège des plus grands intérêts, centre de sensibilité et d'énergie, Paris plus vite averti, plus vite ému, s'est révolté plus vivement.

Mais de tous côtés s'est manifesté avec clarté le besoin, la volonté de clore l'ère des disputes et des persécutions.

M. Yves Guyot qu'on ne peut soupçonner de malveillance à l'égard des socialistes et des persécuteurs dont il n'a cessé d'encourager la fureur combative, M. Yves Guyot a raison : La France veut la paix.

Ce qui revient à dire qu'elle a condamné la politique de prétendue défense républicaine, cette politique de l'arme au poing que le Cabinet actuel a pratiquée, contre le sentiment public, pour le plus grand dommage des intérêts matériels du pays et de l'unité morale qui fait la force des nations.

Messieurs de la Défense, franc-maçons intolérants, collectivistes impatients, ennemis du repos de la société, empêcheurs de penser et de travailler en liberté, vous entendez ce que la France vous signifie : « Fichez-nous la paix! »

Louis Latapie.

TRIOMPHATEUR ENCHAINÉ

De l'*Univers* :

Admettons que M. Waldeck-Rousseau triomphe et qu'il ait le temps de fabriquer, pour le *Figaro*, des « mots » contre M. Jules Lemaître, de quelle couleur doivent être ses réflexions lorsque, seul devant sa table de travail, il considère les chiffres officiels de sa majorité ministérielle?

D'après les statistiques des élections, fabriquées sous ses yeux par les propres employés de son ministère, cette majorité comprendrait :

23 socialistes.
41 radicaux-socialistes.
95 radicaux.
88 républicains.

Notons que ce chiffre de 88 républicains n'est obtenu que moyennant une quarantaine d'« annexions » opérées d'office.

Mais laissons-le provisoirement intact, pour ne pas chagriner les statisticiens.

Il en résulte que, du propre avec de M. Waldeck-Rousseau, l'armée de mamelouks sur laquelle il peut compter, se compose pour le quart d'heure, de 158 radicaux ou socialistes, ennemis des principes si souvent défendus par le président du Conseil, avant son entrée au ministère, et de 88 « républicains » seulement.

M. Waldeck-Rousseau se proclame donc vainqueur, mais il ne peut le faire qu'en se proclamant par la même occasion, de plus en plus inféodé à ses anciens adversaires.

Pour brandir dans les airs son drapeau triomphant, il élève la main, mais, par ce geste même, il fait mieux voir qu'à son poignet meurtri pend une chaîne, une chaîne qu'un jour il trouvera bien lourde et qu'il ne pourra pas briser.

PRESBYTÈRE DÉVALISÉ

Reims, 2 mai. — Un vol important a été commis au presbytère de Thibie dans l'arrondissement de Châlons.

Pendant que le curé était à l'office, un malfaiteur s'est introduit par escalade, il s'est emparé d'un coffret en fer renfermé dans une armoire et contenant des titres au porteur pour une somme de 15 000 francs.

Les titres appartenaient à M. Nys, le père du curé, qui est en traitement à l'hôpital de Châlons.

Des voisins ont vu le voleur escalader le mur du jardin et fuir ensuite à travers la campagne.

LES GRÈVES

Albi, 2 mai. — Les mineurs de Gagnac ont tenu une nouvelle réunion et ont décidé d'adresser au juge de paix une demande d'arbitrage.

Noitou 2 mai. — La grève qui dure depuis plus de 30 jours, a déjà causé plus de 300 000 francs de dommages, tant aux ouvriers qu'aux patrons. Les grévistes sont au nombre de 2 500; ils sont encouragés par une bande de meneurs

LA NEIGE

Oyonnax, 2 mai. — De la neige est tombée hier sur les montagnes élevées du Jura, notamment autour du fort des Rousses.

Les dégâts causés à la végétation sont sérieux.

Culoz, 2 mai. — Après un froid très vif, la neige est tombée en abondance sur les hautes montagnes, dont les sommets apparaissent tout blancs.

Dans les vallées, la gelée a causé des dégâts aux récoltes et aux arbres fruitiers.